

Les subsides

tions et obtenir les devises étrangères dont il a un besoin criant. Le Canada a été le seul pays du monde à enregistrer un déclin en 1974, et un déclin encore plus important est prévu pour 1975. Le fait qu'Ottawa ait réduit le prix du pétrole brut réservé à l'exportation indique que le gouvernement commence un petit peu à se rendre compte de son incurie. Nous perdons très rapidement des exportations, des revenus et des emplois.

Il nous faut au Canada une politique très énergique de conservation et c'est à cela que le ministère de l'Industrie et du Commerce devrait se consacrer. Nous devons songer à relever le prix du pétrole pour le marché intérieur, que cette mesure nous plaise ou non, car elle se révélera très tonique pour la conservation. Nous devons une fois de plus repenser notre économie et notre industrie en fonction du reste du monde, tout au moins en ce qui concerne les prix de nos richesses énergétiques. Il faudrait accorder des réductions d'impôt aux compagnies pétrolières pour qu'elles aient davantage de capital à sa disposition et tout intérêt à s'adonner à la prospection et à la mise en valeur.

Pour ce qui est des difficultés relatives à la balance des paiements, le président des États-Unis a ordonné une nouvelle taxe de \$1 par baril de pétrole importé et le programme de M. Ford, sur l'énergie, se fonde sur la théorie relativement pratique et simple que la hausse des coûts va réduire la consommation et que le contrôle des prix du pétrole américain va favoriser un accroissement de production.

Cette hausse des prix vise directement le Canada; elle est destinée à exclure nos exportations de même que celles des autres pays exportateurs. Les États-Unis accepteraient certainement que nous les approvisionnions en pétrole sur un certain nombre d'années à un montant maximum par année. Nous devrions nous orienter de ce côté. La quantité devrait être modérée de façon à ne pas compromettre la production canadienne. En fait, il serait normal pour nous d'exporter aux États-Unis si nous continuons d'importer du pétrole de l'étranger.

La brusque interruption des exportations de pétrole est une des principales causes de la faiblesse de notre dollar, par rapport au dollar des États-Unis. Le gouvernement s'est trompé lorsqu'il a cru que la disponibilité de dollars américains pour les rentrées de capital faisait défaut en raison de la surcharge du marché des obligations aux États-Unis.

Pour favoriser le climat commercial avec les États-Unis, le gouvernement devrait s'appliquer à maintenir le dollar canadien au pair autant que possible avec le dollar américain. C'est à cause des puissants liens commerciaux qui unissent le Canada et les États-Unis que les monnaies des deux pays sont presque au pair. Quand la situation économique des deux pays diffère comme elle le fait actuellement, on risque de voir fluctuer assez considérablement le taux du change. L'économie des États-Unis n'est peut-être pas dans une aussi bonne situation à l'heure actuelle, mais l'inflation y est enrayée plus rapidement.

La menace d'une inflation attribuable aux salaires et aux prix est particulièrement grave, en ce qui concerne le déséquilibre de notre balance commerciale. La dévaluation, tout en soutenant le commerce, pourrait continuer à faire augmenter de façon irréaliste les salaires et les prix. Si la dévaluation s'accompagnait d'une tentative de contrôle des salaires et les prix, les perspectives d'avenir seraient vraiment sombres. Le Canada devra attirer des capitaux considérables pour répondre à nos besoins considérables en matière d'énergie, en ce qui concerne le pipeline de la vallée du Mackenzie. Par conséquent, le minis-

tère de l'Industrie et du Commerce devra décider s'il veut appliquer la Partie II de la loi sur l'Agence d'examen de l'investissement étranger ou la laisser tomber, comme on l'a proposé.

De plus, une entente raisonnable avec les États-Unis devrait réduire les répercussions qu'aura la demande d'El Paso Gas de transporter du gaz naturel de la Baie Prudhoe au continent américain au lieu de passer par le pipe-line de la Vallée du Mackenzie. De cette façon, ces répercussions seront atténuées. A l'heure actuelle, le grand argument d'El Paso est qu'on ne peut se fier à l'administration canadienne. Il est très important, à mon avis, de prendre une décision à ce sujet. Le ministère de l'Industrie et du Commerce ne s'est pas attaqué à ce problème d'exportation, et le problème concernant les exportations de pétrole aux États-Unis est très sérieux et l'un des moyens les plus importants, s'il est bien réglé, d'améliorer notre balance des paiements et, à long terme, d'en arriver à une solution plus acceptable.

M. Gillespie: Madame le président, il me sera très difficile, en raison des règles de ce débat de répondre à tous les points qui ont été soulevés cet après-midi. Je ferai de mon mieux pour répondre à certains au moins.

Au début de ses remarques, le député de Prince Edward-Hastings a parlé de R et D, et de productivité, et a semblé sous-entendre que mon ministère ne cherchait pas à encourager la recherche et le développement ou la productivité. Je lui rappellerais que le programme pour l'avancement de la technologie industrielle et la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques aident tous les deux beaucoup à stimuler la recherche et le développement au Canada. Je lui rappellerais que le programme d'aide au dessin industriel vise un autre aspect d'innovation, soit de meilleurs dessins qui se vendront au Canada et à l'étranger. Je mentionnerai Fashion Canada, qui est un programme précis destiné à aider l'industrie du vêtement et du textile.

Il y a d'autres programmes dont certaines dispositions visent à stimuler la recherche et le développement. Le programme de productivité de l'industrie de la défense comporte un élément très important de recherche et de développement. Il a permis de mettre au point une nouvelle et très importante technologie au Canada. Je veux parler du DT-6 et du type réacté de ce moteur fabriqué par U.A.C.L. et qui a placé le Canada au premier plan dans le monde pour la production de ce type de moteurs. Je citerai le Dash-7 de 50 places, prototype d'ADAC qui semble appelé à devenir l'avion de pointe de cette catégorie.

● (1710)

Je citerai au député plusieurs autres programmes, car le député de Halton-Wentworth avait affirmé que nous ne nous occupons pas de lancer de nouveaux programmes, que tous nos programmes ont vieilli. J'aimerais lui rappeler que c'est tout à fait inexact. Je lui citerai les nouveaux aménagements apportés au programme d'aide générale de transition, pour élargir l'aide aux fabricants canadiens et à leurs fournisseurs du secteur tertiaire.

Je lui citerai le nouveau programme destiné à la chaussure et à la tannerie, lancé il y a à peu près un an, et le CASE, programme de consultation pour petites entreprises lancé lui aussi il y a un an environ à la Chambre. Après une période de démarrage, plus de 1,000 représentants étaient en service dans l'ensemble du pays, dans chaque province.

Je rappellerai au député que l'ancien programme de la construction navale a été remplacé par un autre pro-